



CCMMEP
29 janvier 2024

Déclaration liminaire CGT

Respect, écoute et moyens pour l'école...

Madame la Ministre,
Mesdames, messieurs,

Nous regrettons dans un premier temps que notre instance, le CCMMEP ait disparu durant plusieurs mois (ceux du ministère Attal ?) affichant ainsi officiellement le mépris du gouvernement à l'égard des représentant-es des personnels de l'enseignement privé sous contrat. Un tel mépris a-t-il été affiché à l'égard du SGEC ? Nous savons que non.

Enseignement catholique et Éducation nationale font la une de la presse. Parler de Mme la ministre, Amélie Oudéa-Castéra est incontournable durant ce 1^{er} CCMMEP de 2024. Non par acharnement, mais parce que son actualité nous permet point par point de démontrer que les revendications de la CGT-EP constituent des solutions aux problèmes mis en lumière dans l'Éducation nationale.

Ainsi donc, les enseignant-es absent-es ne seraient pas remplacés ?

C'est vrai, mais...

- Plutôt que d'alimenter le prof-bashing en posant des affirmations méprisantes et mensongères sur le taux d'absentéisme des enseignant-es...
- Plutôt que d'alimenter la concurrence public-privé ou de payer des milliers d'euros pour contourner la carte scolaire et sa mixité sociale...
- Plutôt que de compter sur la surveillance - illégale - des classes sans profs par des personnels non enseignant.es qui donnent l'illusion que le privé a plus de profs que le public...
- Plutôt que de désigner l'immigration comme responsable des maux de notre société via une loi aux conséquences inhumaines (et qui fait le lit de l'Extrême droite)

...pourquoi ne pas décider d'une **embauche massive de personnels dans l'Éducation nationale** en ouvrant largement les concours, en titularisant sur place les milliers de personnels précaires (y compris les AESH), en alimentant les corps de titulaires remplaçants, en revalorisant l'ensemble des salaires pour rendre nos métiers plus attractifs ?

Ces décisions constitueraient des solutions pérennes et profitables à l'ensemble des personnels et des élèves, y compris des classes populaires. Dépenser de l'argent public pour le plus grand nombre plutôt que pour une minorité déjà favorisée devrait être une priorité pour une ministre de l'Éducation nationale de l'une des principales démocraties occidentales du 21^e siècle.

Et pourtant...

Encore une fois cette année, **les moyens de l'éducation nationale vont être revus à la baisse**. Ils ne permettront pas le fonctionnement « normal » des établissements, publics comme privés. Nous regrettons d'ailleurs qu'une nouvelle fois que les documents de travail relatifs à la répartition de ces moyens ne nous aient pas été remis bien en amont de cette réunion. Il s'agit encore là aussi

d'une forme de mépris de cette instance et des organisations syndicales qui représentent les maîtres. Un tel mépris a-t-il été affiché à l'égard du SGEN ? Nous savons que non.

Sans surprise, **l'alibi de la baisse démographique va sans doute jouer à plein pour expliquer les postes supprimés. Il aurait pourtant été possible d'en profiter pour réduire les effectifs des classes et d'améliorer les conditions de travail des personnels et des élèves.**

Cette réunion est donc particulièrement tardive et retarde d'autant ses déclinaisons en académie. Ce n'est acceptable ni pour les agents des rectorats, ni pour les équipes dans les établissements qui disposeront de peu de temps pour préparer la répartition des moyens. La mise en œuvre des réformes au collège, le fameux « choc des savoirs » se traduira par de nouvelles difficultés. Pour le lycée professionnel, ce sera à nouveau une cure d'austérité et la suppression de postes. Les annonces de Gabriel ATAL sur ces derniers sujets ne sont une nouvelle fois que des effets de com' qui se traduiront en réalité par la poursuite de la casse de notre système éducatif et la dégradation des conditions de travail des enseignant-es, et des personnels associés. **Nous rappelons notre opposition à la mise en œuvre des PACTES. Comme nous l'avions prévu, ils créent de grandes difficultés et de nombreux sentiments d'injustice dans les établissements.**

Les bilans des concours, des ruptures conventionnelles et des changements d'échelle de rémunération sont pourtant clairs : les collègues sont de plus en plus nombreux à fuir les métiers de l'éducation qui – en plus – attirent de moins en moins les jeunes. Lorsque les concours existent, ils ne font pas le plein...

Certes **l'alignement des grilles de rémunération des maîtres délégués** sur celles du public est une bonne chose. En revanche, les conditions de reclassement « *à l'indice immédiatement supérieur* » dans de nombreuses académies ne sont pas acceptables : elles conduisent à des hausses de rémunération particulièrement faibles, comme nous l'avions démontré lors du dernier CCMMEP. Nous demandons que toutes les académies mettent en place des groupes de travail sur le sujet - ce qui n'est pas encore le cas - et que la pratique minimale permette de **prendre en compte l'ancienneté de carrière de chaque agent reclassé**, ce qui n'est pas le cas non plus.

Les personnels de l'Education nationale doivent pouvoir compter sur un-e ministre qui connaît la réalité du terrain (y compris le type de chaussures porté par les jeunes) et agit en conséquence en protégeant les plus défavorisé-es. En quelques jours, Mme Oudéa-Castéra a démontré qu'elle ne remplissait pas ces conditions.

Ainsi, Stanislas Paris n'est pas un établissement comme les autres. C'est un établissement sous contrat qui scolarise des enfants de familles d'ISP+. A ce titre, il apparaît intouchable malgré les entorses à la loi qui y ont été observées et pointées dans un rapport du ministère. En comparaison, le lycée Averroès s'est vu retirer son contrat alors que les problèmes y sont loin d'atteindre ceux avérés au sein de Stanislas.

Les personnels de l'Education nationale doivent pouvoir compter sur un ministre qui promeut la mixité sociale et fait respecter la loi, y compris dans l'enseignement privé sous contrat.

Nous demandons donc à l'État de **renforcer sérieusement le contrôle des moyens et de l'argent public alloués aux établissements privés**, tant sur la répartition des DHG que sur l'utilisation de cet argent public – forfaits et comme subventions. Les détournements d'heures, les fausses expérimentations de séances de cours à 50 minutes, les détournements de pactes, d'HSE ou d'IMP comme de moyens publics (fonctionnement des CFA au profit de l'apprentissage par exemple) doivent cesser.

Nous demandons en outre à l'État de **renforcer sérieusement le contrôle des contenus des enseignements obligatoires** et de faire **respecter la liberté de conscience** des personnels et des élèves. La bénédiction des cartables, l'intervention de prêtres exorcistes ou la promotion pour les reliques de tel ou tel Saint sur temps scolaire ne sont pas prévus par le Code de l'Éducation. De même, les principes de la laïcité ne sont pas compatibles avec la diffusion d'idées sexistes ou LGBTQIphobes auprès des élèves. **La qualité des contenus dispensés passe par un contrôle du contenu des formations** - continue comme initiale des enseignant·es - dispensées via des organismes grassement subventionnés. Les chantiers du contrôle du fonctionnement des établissements et de la formation des chefs d'établissement sont aussi à mener en parallèle.

La nationalisation des établissements privé sous contrat et la fonctionnarisation sur place des personnels rendraient inutiles ces si spécifiques et intournables contrôles de l'enseignement privé sous contrat tout en permettant de faire enfin cesser la concurrence délétaire entre établissements.

Nous rêvons d'une école émancipatrice. Pour ce faire, nous revendiquons les moyens et la concertation nécessaires aux personnels pour la mettre en place. Le climat social actuel est particulièrement tendu. La colère des agriculteurs, les conflits sociaux dans de nombreux secteurs, la mobilisation massive du jeudi 1^{er} février dans l'éducation nationale ne sont pas des signaux forts. **Ce sont les cris d'alarme d'une société qui continue de dérailler sur fond de d'extrême inégalité de répartition des richesses et de montée de l'extrême droite.** Y répondre par des mesures cosmétiques ou populistes est profondément irresponsable. Le recours à des sujets périphériques, comme les uniformes, les chansons patriotiques, les quelques minutes de théâtre prises sur d'autres enseignements sont complètement déconnectées des besoins réels pour notre jeunesse.

L'argent coule à flot dans notre pays. Mais certaines canalisations semblent bouchées quand d'autres se déversent grassement au bénéfice de quelques privilégiés. Nous vous alertons. Ne poursuivez pas dans cette voie. **Écoutez les revendications des personnels. Nous serons toujours là pour les porter et faire valoir le bien commun** avant les ambitions personnelles de quelques élites qui cultivent l'entre-soi.

Que les bêtises de la ministre servent au moins de sonnette d'alarme, à défaut de servir de leçon.

Pour la CGT Enseignement Privé,

Pascale PICOL

Serge VALLET

Élu-es CCMMEP

